



Nombre de membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Date de la convocation :
23 juin 2026

Date d'affichage :
23 juin 2026

Objet
N° 26.06.30 - 050
Commissions municipales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin, à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Philippe SAINT-MARTIN, Maire.

Présents : Philippe SAINT-MARTIN, Florian DEYGAS, Sandrine QUIGNARD, Olivier PEANNE, Mélissa LARRAZET, Olivier DREZEN, Myriam DESTORS, Franck MARIMPOUY, Dominique GRATIANETTE, Vincent DELFOUR, Françoise GIMENO, Magali COLOMES-REMOIVILLE, Sylvain GALIBERT, Anne-France PLANCHET, Sandrine PRUNIER, Daphnée ETIE, Jimmy BAMBOUCHE, Nicolas POMMIEZ, David LYS, Estelle DUBERT, Mélyssa LELONG, Nelly DUBERTRAND, Al TERSIC, Michel CASTETS, Patrick BEDAT, Sébastien FAISSOLLE, Delphine ALLEGRE, Sandra TOLLIS.

Absents : Jimmy BAMBOUCHE, Frédérique CHARPENEL.

Procurations : Jimmy BAMBOUCHE donne procuration à Philippe SAINT-MARTIN – Frédérique CHARPENEL donne procuration à Delphine ALLEGRE.

Secrétaire de séance : Florian DEYGAS.

Vu la délibération n°26.04.30 - 031 du conseil municipal du 30 avril 2026 approuvant la formation des commissions municipales et l'élection de leurs membres,

Considérant qu'à la suite de la démission du conseiller municipal Alain Caunègre et de l'installation de nouveau conseiller municipal Patrick Bedat, il est nécessaire de revoir les compositions des différentes commissions municipales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de modifier la composition les commissions municipales comme suit :

- Commission « Finances et Administration Générale »

Olivier PEANNE	Al TERSIC
Dominique GRATIANETTE	David LYS
Daphnée ETIE	Vincent DELFOUR
Magali COLOMES-REMOIVILLE	Michel CASTETS
Mélissa LARRAZET	Frédérique CHARPENEL

- Commission « Sécurité »

Franck MARIMPOUY	Florian DEYGAS
Dominique GRATIANETTE	Nicolas POMMIEZ
Nelly DUBERTRAND	Sébastien FAISSOLLE
Sylvain GALIBERT	Patrick BEDAT

- Commission « Sport »

Olivier DREZEN	Al TERSIC
Nicolas POMMIEZ	Michel CASTETS
Daphnée ETIE	Patrick BEDAT



- Commission « Environnement, Tourisme et Forêt »

Sandrine QUIGNARD	Myriam DESTORS
Daphnée ETIE	Vincent DELFOUR
Anne-France PLANCHET	Olivier PEANNE
Magali COLOMES-REMOIVILLE	Sébastien FAISSOLLE
Françoise GIMENO	Patrick BEDAT

- Commission « Attractivité et Développement Economique »

Nelly DUBERTRAND	Franck MARIMPOUY
Mélyssa LELONG	Myriam DESTORS
David LYS	Sandrine QUIGNARD
Jimmy BAMBOUCHE	Nicolas POMMIEZ
Olivier PEANNE	Sylvain GALIBERT
Mélissa LARRAZET	Sébastien FAISSOLLE
Vincent DELFOUR	Frédérique CHARPENEL

- D'acter que la composition des commissions suivantes demeure inchangée :

- Commission « Urbanisme et Logement »

Mélissa LARRAZET	Vincent DELFOUR
Olivier PEANNE	Nelly DUBERTRAND
Françoise GIMENO	Michel CASTETS
Franck MARIMPOUY	Sébastien FAISSOLLE
Magali COLOMES-REMOIVILLE	

- Commission « Action sociale, Solidarités, Handicap, Aînés »

Florian DEYGAS	David LYS
Magali COLOMES-REMOIVILLE	Anne-France PLANCHET
Sandrine PRUNIER	Sandra TOLLIS
Nicolas POMMIEZ	Frédérique CHARPENEL

- Commission « Petite Enfance, Enfance, Familles »

Estelle DUBERT	David LYS
Nicolas POMMIEZ	Delphine ALLEGRE
Florian DEYGAS	Sandra TOLLIS

- Commission « Culture »

Myriam DESTORS	Dominique GRATIANETTE
Françoise GIMENO	Delphine ALLEGRE
Anne-France PLANCHET	Frédérique CHARPENEL
Magali COLOMES-REMOIVILLE	

- Commission « Communication / Soustons-plage »

Mélyssa LELONG	Olivier DREZEN
Jimmy BAMBOUCHE	Delphine ALLEGRE
David LYS	Frédérique CHARPENEL
Nelly DUBERTRAND	

Commune de SOUSTONS (Landes)
Séance du conseil municipal du 30 juin 2026

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 040-214003105-20260706-DELIB26_050-DE



• Commission « Jeunesse et Citoyenneté »

Mélyssa LELONG

David LYS

Nicolas POMMIEZ

Nelly DUBERTRAND

Al TERSIC

Dominique GRATIANETTE

Delphine ALLEGRE

Sandra TOLLIS

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Soustons, le 1^{er} juillet 2026,

Le Secrétaire,

Florian DEYGAS

Monsieur le Maire,

Philippe SAINT-MARTIN



Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 040-214003105-20260706-DELIB26_050-DE

